
Programme de Formation

CACES - Engins de chantier recyclage R 482

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse à toute personne ou entreprise ayant du personnel amené à évoluer et/ou travailler avec des engins de chantier à proximité des réseaux. Plus spécifiquement, elle est destinée aux :

- Travailleurs de chantiers de construction, qui doivent être formés aux normes de sécurité et de conduite.
- Employeurs souhaitant former leur personnel afin de respecter les réglementations en vigueur.
- Responsables de sécurité souhaitant s'assurer que leurs équipes sont formées aux bonnes pratiques de conduite des engins.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples et visent à garantir une maîtrise complète de la conduite des engins de chantier en toute sécurité. A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Appliquer la réglementation issue de la recommandation R482, garantissant ainsi une conformité aux normes de sécurité en vigueur.
- Respecter et appliquer les consignes de sécurité pour minimiser les risques d'accidents sur le chantier.
- Effectuer l'entretien courant des engins afin de garantir leur bon fonctionnement et leur sécurité d'utilisation.
- Conduire un engin en toute sécurité, en étant conscient des responsabilités liées à cette activité.



Description

CACES - Engins de chantier recyclage R 482

Cette formation a pour but de préparer les participants à l'obtention du Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®). Au cours de cette formation de 2 jours, répartie sur 14 heures, les participants apprendront à appliquer la réglementation issue de la recommandation R482, à respecter les consignes de sécurité, à effectuer l'entretien courant des engins, et à conduire un engin en toute sécurité selon la catégorie concernée.

Le contenu pédagogique abordera les connaissances générales sur les rôles et responsabilités du constructeur, de l'employeur, et du conducteur, ainsi que les différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels. Les stagiaires apprendront également à lire, écrire et comprendre le français, ce qui est essentiel pour l'exercice de leur fonction.

Les participants seront formés sur les caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier, ainsi que sur les catégories de CACES® R482 correspondantes. La formation inclura également des modules sur les règles de circulation applicables aux engins de chantier, les risques liés à leur



utilisation, et les méthodes de prévention associées.

Une part importante de la formation sera consacrée aux savoir-faire pratiques, incluant la prise de poste, la vérification de l'engin, la conduite et les manœuvres selon la catégorie d'engins concernés.

Les participants auront l'opportunité de passer un test d'évaluation à la fin de la formation, comprenant des épreuves théoriques et pratiques, afin de valider leurs compétences et d'obtenir le CACES®.



Prérequis

Pour participer à cette formation, les candidats doivent répondre à certains pré-requis :

- Etre âgé de plus de 18 ans, afin de garantir la maturité nécessaire à la prise de décisions en matière de sécurité.
- Etre apte médicalement, condition essentielle pour assurer la sécurité du participant et des autres sur le site de travail.
- Etre ou avoir été titulaire du CACES® correspondant à la demande, afin d'assurer une base de connaissances préalables.
- Savoir lire, écrire et comprendre le français, ce qui est indispensable pour assimiler le contenu de la formation et réussir les évaluations.



Modalités pédagogiques

Cette action de formation s'appuie sur une méthode participative, combinant des exercices pratiques et des apports théoriques. Les techniques pédagogiques utilisées incluront :

- Des séances de formation en présentiel, favorisant l'interaction entre le formateur et les stagiaires.
- Des simulations pratiques sur engins, permettant aux participants de mettre en pratique les connaissances acquises dans des conditions réelles.
- Des évaluations continues pour mesurer la progression des stagiaires tout au long de la formation.
- Des discussions en groupe pour partager des expériences et renforcer l'apprentissage collectif.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des connaissances et savoir-faire des participants seront réalisées de la manière suivante :

- Évaluation théorique basée sur des tests écrits, se référant aux fiches de l'annexe A3 / 1.
- Évaluation des savoir-faire pratiques sur la catégorie d'engins concernés, réalisée en situation réelle de travail.
- Les candidats doivent obtenir une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test pour que le CACES® leur soit délivré.



Informations sur l'admission

- Les inscriptions doivent être finalisées au plus tard 48 heures avant le démarrage de la formation.
- Les candidats doivent s'assurer qu'ils remplissent tous les pré-requis avant de s'inscrire.



Informations sur l'accessibilité

Des mesures spécifiques sont mises en place pour assurer l'accessibilité de cette formation aux personnes en situation de handicap :

- Un référent handicap est disponible pour répondre à toutes les questions et besoins spécifiques d'accessibilité.



- Les supports de formation et d'évaluation peuvent être adaptés selon les besoins des participants.
- Les formateurs sont sensibilisés aux enjeux de l'accessibilité et formés pour accueillir des stagiaires en situation de handicap.